

que la considération d'un seul organe. Ainsi, Tournefort s'est servi de la corolle, Linné des étamines, pour établir leurs principales divisions. On a donné le nom de *systèmes* à ces arrangements purement artificiels. On conçoit qu'un système ayant uniquement pour but de faire arriver avec facilité au nom d'une plante, ne donne aucune idée de son organisation. Ainsi, quand nous avons trouvé qu'une plante est de la première classe du système de Linné ou de celui de Tournefort, nous savons seulement, dans le premier cas, qu'elle a une étamine; dans le second cas, que sa corolle est gamopétale, régulière et campaniforme; mais ces systèmes ne nous apprennent rien touchant les autres parties qui composent la plante, dont ils nous ont seulement appris le nom. Dans la seconde espèce de classification, qui a reçu le nom de *méthode* proprement dite, comme les bases de chaque classe reposent sur la somme totale de tous les caractères tirés des différentes parties du végétal, lorsque l'on est arrivé à l'une de ces classes, on connaît déjà les points les plus saillants de l'organisation de la plante dont on désire connaître le nom. Si, par exemple, au moyen de l'analyse, nous sommes arrivés à savoir que telle plante est, je suppose, de la quatrième classe de M. de Jussieu, cette connaissance nous apprendra que cette plante est une Phanérogame, que son embryon n'a qu'un seul cotylédon, qu'elle n'a qu'une seule enveloppe florale, c'est-à-dire qu'un calice monosépale adhérant avec un ovaire infère, que ses étamines sont insérées sur l'ovaire, etc. On voit combien l'étude de la méthode des familles naturelles donne des idées plus complètes et plus philosophiques sur la structure et l'organisation des différents végétaux. Elle mérite donc à juste titre la préférence sur toutes celles qui ont été inventées jusqu'à ce jour.

Il serait aussi long qu'inutile de faire ici l'exposition de toutes les méthodes qui ont été proposées par les différents botanistes pour grouper et coordonner en classes tous les végétaux connus. Le nombre de ces méthodes est d'ailleurs si considérable, que leur exposition ne peut être faite, même d'une manière abrégée, que dans un ouvrage spécialement destiné à cet objet. Aussi nous contenterons-nous d'exposer ici seulement les trois classifications les plus importantes, qui sont celles de Tournefort, de Linné et de Jussieu.

SYSTÈME DE TOURNEFORT.

Le système de Tournefort, généralement connu sous le nom de méthode de Tournefort, est basé principalement sur la considération des différentes formes de la corolle. Un reproche généralement fait à Tournefort est de n'avoir pas suivi l'exemple déjà donné par Rivin, et d'avoir encore séparé les uns des autres les végétaux herbacés et les végétaux à tige ligneuse. Cet inconvénient est très-grand, puisque souvent dans le même genre on trouve réunies ces deux modifications de la tige, et que même quelquefois, comme nous l'avons prouvé précédemment, certaines circonstances peuvent agir assez directement sur une même espèce pour la rendre tantôt ligneuse, tantôt herbacée. C'est ce que nous avons fait remarquer pour le ricin, la belle-de-nuit, etc.

Ce système est composé de vingt-deux classes, dont les caractères sont tirés : 1^e de la consistance et de la grandeur de la tige ; 2^e de la présence ou de l'absence de la corolle ; 3^e de l'isolement de chaque fleur ou de leur réunion dans un involucre commun, ce qui constitue les fleurs composées ; 4^e de la corolle monopétale ou polypétale ; 5^e de sa régularité ou de son irrégularité.

1^e Sous le rapport de la consistance et de la durée de leur tige, Tournefort divise les végétaux : 1^e en herbes et sous-arbrisseaux ; 2^e en arbrisseaux et arbres. Les herbes et les sous-arbrisseaux réunis sont renfermés dans les dix-sept premières classes ; les cinq dernières classes contiennent les arbrisseaux et les arbres.

2^e D'après la présence ou l'absence de la corolle, les herbes sont distinguées en *pétalées* et *apétalées*. Les quatorze premières classes des herbes renferment toutes celles qui sont pourvues d'une corolle ; les trois autres, celles qui en sont dépourvues.

3^e Les herbes qui ont une corolle ont leurs fleurs isolées et distinctes, ou réunies pour constituer des fleurs composées. Les onze premières classes renferment les herbes à *fleurs simples* ; les trois suivantes, celles qui offrent des *fleurs composées*.

4^e Parmi les plantes herbacées à fleurs simples, les unes ont une corolle monopétale ; dans les autres, au contraire, elle est polypétale. Dans les quatre premières classes, Tournefort a réuni les plantes à corolle monopétale ; dans les cinq qui suivent, celles dont la corolle est polypétale.

5^e La corolle monopétale ou polypétale peut être régulière ou irrégulière ; ce qui a servi à subdiviser chacune de ses sections.

Les plantes à tige ligneuse, avons-nous dit, sont renfermées dans les cinq dernières classes du système. Tournefort les a divisées d'après les mêmes considérations que les herbes. Ainsi, elles sont apétalées ou pétales; leur corolle est monopétale ou polypétale, régulière ou irrégulière.

Il est important de faire remarquer que Tournefort appelait corolles les périanthes simples et colorés, comme dans la tulipe, le lis, qui ont, chez lui, une corolle polypétale régulière.

Tels sont les principes qui ont dirigé Tournefort dans la formation des classes de son système, dont nous allons présenter sommairement les caractères.

PREMIÈRE DIVISION.

HERBES.

§ 1. FLEURS SIMPLES.

Corolle monopétale régulière.

1^{re} CLASSE. — CAMPANIFORMES. Herbes à corolle monopétale régulière, imitant une cloche; comme dans la campanule, le lisuron, etc.; ou un grelot, comme dans le muguet, la bruyère, etc.

2^e CLASSE. — INFUNDIBULIFORMES. Herbes à corolle monopétale régulière, imitant la forme d'un entonnoir, comme le tabac, celle d'une coupe antique, c'est-à-dire *hypocratériforme*, comme le lilas; ou d'une roue (*cor. rotacée*), comme la bourrache.

Corolle monopétale irrégulière.

3^e CLASSE. — PERSONNÉES. Corolle monopétale irrégulière, imitant la forme d'un museau de veau ou d'un masque antique, comme celle des *antirrhinum*, de la linaire, etc., ou ayant le limbe plus ou moins ouvert, comme dans la digitale, la scrofulaire. Les plantes de cette classe présentent toujours un ovaire simple au fond de leur calice.

4^e CLASSE. — LABIÉES. Corolle monopétale irrégulière, dont le limbe est comme divisé en deux lèvres; plantes offrant un ovaire partagé en quatre lobes très-distincts, regardés comme des graines nues. Tels sont la sanguine, le romarin, la bétioine, etc.

Corolle polypétale régulière.

5^e CLASSE. — CRUCIFORMES. Corolle polypétale régulière, composée de quatre pétales disposés en croix. Le fruit est une silique ou une silicule. Ex.: la girofle, le chou, le thlaspi, etc.

6^e CLASSE. — ROSACÉES. Corolle polypétale régulière, composée de trois à dix pétales disposés en rose, comme dans le poirier, le pommier, le rosier sauvage, le fraisier, le framboisier, les cistes, etc.

7^e CLASSE. — OMELLIFÉRES. Corolle polypétale régulière, composée de cinq pétales souvent inégaux, fleurs disposées en ombelle. Ex.: l'angélique, le panais, le fenouil, etc.

8^e CLASSE. — CARYOPHYLLÉES. Corolle polypétale régulière, formée de cinq pétales longuement onguiculés, réunis dans un calice monosépale; limbe étalé. Par exemple, l'œillet, la saponale, l'*agrostemma githago*, et en général les Caryophyllées.

9^e CLASSE. — LILIACÉES. Fleurs à corolle le plus souvent polypétale, composée de six ou simplement de trois pétales; quelquefois monopétale, à six divisions. Le fruit est une capsule ou une baie triloculaire. Exemple: le lis, la tulipe, la jacinthe, etc.

Corolle polypétale irrégulière.

10^e CLASSE. — PAPILIONACÉES ou LÉGUMINEUSES. Corolle polypétale irrégulière, composée de cinq pétales: l'un supérieur, nommé étendard; deux latéraux, appelés les ailes; deux inférieurs, quelquefois réunis et soudés, constituant la carène. Exemple: le pois, le haricot, la luzerne, etc. Le fruit est toujours une gousse.

11^e CLASSE. — ANOMALES. Cette classe renferme toutes les plantes herbacées dont la corolle est polypétale, irrégulière et non papilionacée: telles sont la violette, la capucine, etc.

§ 2. FLEURS COMPOSÉES.

12^e CLASSE. — FLOSCULEUSES. Fleurs composées de petites corolles monopétales régulières, infundibuliformes, à limbe découpé en cinq divisions. On donne à chacune de ces petites fleurs le nom de *fleurons*: tels sont les chardons, les artichauts, les centaurées, etc.

13^e CLASSE. — SEMI-FLOSCULEUSES. Fleurs composées d'un grand nombre de petites corolles monopétales irrégulières, dont le limbe est plane et déjeté d'un côté, et auxquelles on a donné le nom de *demi-fleurons*: par exemple, la laitue, le salsifis, le pissenlit, etc.

14^e CLASSE. — RADIÉES. Fleurs composées de fleurons au centre et de demi-fleurons à la circonference, comme dans le grand soleil, la reine marguerite, etc.

§ 3. PLANTES APÉTALES.

15^e CLASSE. — APÉTALES. Plantes dont les fleurs n'ont point de véritable corolle, comme les Graminées, l'orge, le riz, l'avoine, le blé, etc. Dans quelques-unes, on trouve autour des organes sexuels un périanthe simple ou calice, qui souvent subsiste après la floraison et s'accroît avec le fruit, comme dans les *Rumex*.

16^e CLASSE. — APÉTALES SANS FLEURS. Plantes qui sont dépourvues d'organes sexuels et d'enveloppes florales, mais qui ont des feuilles. Ce sont les Fougères, telles que le polypode, l'osmonde, etc.

17^e CLASSE. — APÉTALES sans fleurs ni fruits apparents, comme les Champignous, les Mousses, les Lichens, etc.

DEUXIÈME DIVISION.

ARBRES.

Apétales.

18^e CLASSE. — Arbres ou arbrisseaux APÉTALES, c'est-à-dire dont les fleurs sont dépourvues de corolle. Ces arbres sont ou hermaphrodites ou monoïques, comme le buis, beaucoup de Conifères, etc.; ou dioïques, comme le pistachier, le lentisque.

19^e CLASSE. — AMENTACÉES. Arbres apétales, dont les fleurs sont disposées en chatons. Ils sont monoïques, comme le chêne, le noyer, etc.; dioïques, comme les saules, etc.

Monopétales.

20^e CLASSE. — Arbres à corolle monopétale régulière ou irrégulière, tels que le lilas, le sureau, le catalpa, l'arbousier, etc.

Polypétales réguliers.

21^e CLASSE. — Arbres ou arbrisseaux à corolle polypétale rosacée, comme le pommier, le poirier, l'oranger, le cerisier, etc.

Polypétales irréguliers.

22^e CLASSE. — Arbres ou arbrisseaux dont la corolle est papilionacée, comme dans l'acacia, le faux ébénier, l'arbre de Judée, etc., etc.

Telles sont les vingt-deux classes établies par Tournefort pour disposer méthodiquement tous les végétaux connus. Quoiqu'au premier abord ce système paraisse simple et d'une exécution facile, cependant il offre dans plus d'un cas des difficultés qu'il n'est pas aisé de faire disparaître. En effet, la forme de la corolle n'est pas toujours si bien tranchée que l'on puisse sur-le-champ et dans tous les cas décider à quelle classe elle appartient réellement; car où est le point de séparation entre une corolle hypocratériforme et une corolle insundibuliforme, entre cette dernière et la corolle campanulée?

Le reproche le mieux fondé que l'on puisse faire à ce système, c'est la séparation des plantes herbacées des ligneuses. En effet, les rapports les plus naturels sont par là méconnus, et les végétaux qui ont entre eux la plus grande analogie sont souvent rejetés à de très-grandes distances les uns des autres, à cause de cette seule différence.

Chacune de ces classes a été divisée en un nombre plus ou moins

considérable de sections ou ordres, dont les caractères ont été tirés des modifications particulières que la forme de la corolle peut subir, de la consistance, de la composition et de l'origine du fruit, de la forme, de la disposition et de la composition des feuilles, etc., etc.

Enfin, chacune de ces sections renferme un nombre plus ou moins considérable de genres auxquels sont rapportées toutes les espèces connues jusqu'à l'époque où Tournefort écrivit.

Classes.

1. CAMPANIFORMES.	
2. INFUNDIBULIFORMES.	
3. PERSONNÉES.	
4. LABIÉES.	
5. CRUCIFORMES.	
6. ROSACÉES.	
7. OMBELLIFÉRES.	
8. CARYOPHYLLÉES.	
9. LILACÉES.	
10. PAPILIONACÉES.	
11. ANOMALIES.	
12. FLOSCULEUSES.	
13. SEMI-FLOSCULEUSES.	
14. RADIEUSES.	
15. À ÉTAMINES.	
16. SANS FLEURS NI FRUITS.	
17. SANS FLEURS PROP. DITS.	
18. APÉTALES PROP. DITS.	
19. AMENTACÉES.	
20. MONOPÉTALES.	
21. ROSACÉES.	
22. PAPILIONACÉES.	
MONOPÉTALES.	Régulières.
POLYPÉTALES.	Irrégulières.
FLOSCULEUSES.	
SIMI-FLOSCULEUSES.	
RADIÉUSES.	
ÉTAMINÉES.	
SANS FLEURS.	
SANS FLEURS PROP. DITS.	
APÉTALES PROP. DITS.	
AMÉNTACÉES.	
MONOPÉTALES.	
ROSACÉES.	
PAPILIONACÉES.	
ARBRES.	
FLEURS.	
APÉTALES.	
POLYPÉTALES.	
FLOSCULEUSES.	
SIMI-FLOSCULEUSES.	
RADIÉUSES.	
ÉTAMINÉES.	
SANS FLEURS.	
SANS FLEURS PROP. DITS.	
APÉTALES PROP. DITS.	
AMÉNTACÉES.	
MONOPÉTALES.	
ROSACÉES.	
PAPILIONACÉES.	